

UN PROJET ENTHOUSIASMANT

*"Faire renaître la vie et l'espoir
dans un village qui se meurt"...*

*et dans les perspectives humaines
de l'œuvre de C. Freinet*

Je reçois de Pierre Fournier l'appel suivant serein et grave et courageux, digne d'une jeune personnalité formée par l'éducation Freinet. Nos camarades se souviennent certainement des dessins satiriques, à la plume incisive, et pleine de talent que Pierre Fournier, alors adolescent, en classe chez son père notre camarade Fournier (Pont de Beauvoisin, Savoie) adressait régulièrement à notre Gerbe. C'était, je crois, vers les années 54-56. Dans ces bandes dessinées ce jeune critique spirituel et frondeur prenait pour cible l'humanité entière. C'était là le point de départ d'une réflexion profonde et humaine qui devait aboutir à l'engagement que Pierre Fournier

aujourd'hui vous propose et que je vous soumets.

Ce n'est pas, de ma part, une invite à vous faire déserter le chantier qui est le vôtre. Mais une occasion de vous faire réfléchir à la création possible d'un îlot d'humanité nouvelle qui pourra attester des valeurs d'une éducation simple et naturelle et dont la sérénité a pour garante l'idéal des hommes nouveaux, l'espérance de l'enfance et, ce qui n'est pas à sous-estimer, l'aide généreuse et humaine d'une municipalité montagnarde si solidement attachée à la survivance des nobles traditions du passé.

Elise FREINET

J'ai entrepris, en collaboration avec la municipalité d'une petite commune rurale, de rassembler les bonnes volontés en vue de parvenir à trois buts : renouveau économique et démographique d'une collectivité en voie d'extinction ; sauvetage d'un bel ensemble architectural populaire ; création d'un centre de retour à la vie naturelle susceptible d'avoir valeur d'exemple et de constituer le point de départ d'un possible mouvement de réforme et de normalisation des modes de vie actuels. Je suis évidemment obligé de résumer beaucoup trop.

Pour vous donner les grandes lignes de mon projet, voici la copie d'un article que j'ai demandé à plusieurs revues naturistes de bien vouloir publier :

« Une commune montagnarde de Savoie offre à des agriculteurs, artisans, artistes ou intellectuels naturistes la possibilité de s'installer à demeure sur son territoire. Les immeubles bâties et les terres cultivables disponibles s'étagent de 500 à 850 m d'altitude. Le village est desservi par une excellente route carrossable, il y a l'eau et l'électricité. Toutes les cultures de la zone tempérée sont possibles.

Le but de l'opération est de faire renaître la vie et l'espoir dans un village qui meurt en y attirant une population neuve. Elle peut être l'occasion de créer en France la première commune à population en majorité naturiste. Les avantages d'une telle entreprise, pour ceux qui y participeront d'une part, pour la propagation de nos idées d'autre part, n'ont pas à être soulignés.

La municipalité se propose de fonder une coopérative qui écoulerait, à l'aide d'un ou plusieurs points de vente situés dans les grands centres environnants, la production artisanale des nouveaux habitants du village en même temps que la production agricole des habitants actuels, qui envisageraient volontiers de se convertir aux procédés de culture biologique.

Nous ne recherchons évidemment pas la candidature de « vacanciers » ou de retraités. La commune cherche à attirer des hommes et des femmes jeunes, mariés ou célibataires, pères et mères de famille ou susceptibles de le devenir rapidement, le premier de nos objectifs étant de rassembler un effectif scolaire suffisant pour pouvoir rouvrir l'école.

Pour éviter la spéculation et faciliter l'installation des candidats éventuels, la municipalité procèdera au recensement des immeubles vacants, à leur achat au plus juste prix et aux réparations urgentes, et revendra sans bénéfice. Les intéressés pourront différer de quelques années leur installation sur les lieux, mais devront s'engager à faire de l'immeuble acquis leur résidence principale. Ils devront également s'engager à ne modifier en rien l'aspect extérieur des maisons dont ils seront devenus propriétaires. En outre, s'ils désirent construire par la suite, ils ne pourront le faire que dans le respect scrupuleux des formes traditionnelles, en employant les matériaux et les techniques de construction traditionnels. La commune, en même temps qu'elle prendra les mesures administratives destinées à protéger le site, s'emploiera d'ailleurs à obtenir les subventions nécessaires pour aider financièrement les propriétaires dans cette tâche de restauration, d'entretien et de reconstruction partielle du village qui doit, en une dizaine d'années, retrouver son aspect d'autrefois, dont il ne s'est d'ailleurs guère écarté. La municipalité entend en effet conserver au village tout son cachet (et ceci sur l'étendue entière du territoire communal) de manière à constituer une sorte de réserve esthétique en même temps que naturelle, susceptible d'attirer et de retenir les artistes et artisans d'art.

Nous invitons les personnes intéressées par ce projet à se mettre au plus vite en rapport avec nous, les possibilités d'hébergement immédiat étant limitées et la commune désirant rassembler rapidement un nombre de candidatures suffisant pour pouvoir s'engager. Cette rapidité d'intervention est nécessaire si nous voulons éviter d'être gagnés de vitesse par l'exode des derniers habitants, la dégradation des maisons abandonnées et la redoutable concurrence des amateurs de résidences secondaires.

Ecrivez au journal qui transmettra. »

Je m'adresse à vous parce que vous connaissez peut-être des gens susceptibles d'appuyer cette entreprise ou d'y participer, mais surtout parce que la principale raison d'être d'un tel projet est l'éducation et la formation d'une génération d'enfants naturistes, que le centre géographique et spirituel de notre village doit être l'école, et qu'il est indispensable à nos yeux que le jeune maître nommé à ce poste, lorsque nous obtiendrons l'ouverture de l'école, soit à la fois naturiste et adepte des méthodes Freinet. Peut-être en ce moment même un jeune couple rêve-t-il de fonder une deuxième école Freinet ? La commune se montrerait très favorable à un tel projet, qui lui permettrait d'atteindre immédiatement l'effectif nécessaire pour rouvrir l'école. L'instituteur de cette nouvelle école Freinet aurait la possibilité de rester fonctionnaire en demandant sa nomination ici. La commune a des locaux disponibles qu'elle pourrait louer ou vendre pour un prix modique, et peut-être même prêter au début. Si des gens étaient intéressés, j'aimerais bien qu'ils se mettent en rapport avec moi.

Cette entreprise teintée d'un brin d'utopie, malgré le réalisme avec lequel j'essaie de l'aborder, vous paraît peut-être mal cadrer avec ce que vous savez de moi. En réalité, je l'ai rêvée, puis méditée pendant des années — depuis l'enfance, et elle satisfait en moi (trop peut-être) des tendances paysannes très profondes, un attachement viscéral à la nature, aux plantes, à la terre, à tous les aspects de la vie rurale traditionnelle, à tout ce qui enractive, et une passion pour la beauté sans apprêt, la vraie : celle qui n'est pas un masque, un effet de l'art, mais la sincérité des choses vivantes.

Pierre FOURNIER
4 B, rue Paul Langevin
La Croix Blanche
91 - Vigneux-sur-Seine